

Date de transmission de l'acte: 28/04/2026

Date de reception de l'AR: 28/04/2026

025-212502561-DE_2026_046-DE

AGEDI

Republique Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

Canton de Maiche

Commune de Frambouhans

6 Grande Rue

25140 FRAMBOUHANS

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

**Nombre de
Conseillers**

En exercice – 15

Présents – 12

Votants – 12

Absents - 0

Représentés - 2

Non votants - 2

Excusés -1

Séance du lundi 27 avril 2026

vingt-sept avril deux mille vingt-six à 19h30

Le Conseil Municipal de Frambouhans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire Franck VILLEMMAIN

Etaient présents : Franck VILLEMMAIN, Thomas TOURNIER, Charles MONNET, Emilie OUDOT, Véronique BARTHOULOT, Pascal VIENOT, Vanessa GUINCHARD, Anne-Sophie BELAZIZ, Sylvain LAURENT, Marie NEZET, Mélissa PAGNOT, David PRETRE

Etaient représentés : Myriam CAILLE représentée par Vanessa GUINCHARD, Jean-Pierre CALI représenté par David PRETRE

Etaient excusés : Franck VUILLEMIN

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Charles MONNET

Date de convocation et affichage le 13/04/2026

Délibération n° DE_2026_046

VOTE DU CFU BUDGET 18050 SPIC COMMERCE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Le Compte Financier Unique fait ressortir les résultats suivants :

BUDGET SPIC COMMERCE 18050			
SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Opérations de l'exercice DÉPENSES 2025	273 461.18 €	Opérations de l'exercice DÉPENSES 2025	5 130.33 €
Opérations de l'exercice RECETTES 2025	273 562.95 €	Opérations de l'exercice RECETTES 2025	11 666.97 €
EXCÉDENT 2025	101.77 €	EXCÉDENT 2025	6 536.64 €
RÉSULTATS ANTÉRIEURS	- 35 273.98 €	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	19 865.13 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025	- 35 172.21 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025	26 401.77 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025			- 8 770.44 €

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Montbéliard et publication le lundi 27 avril 2026

Date de transmission de l'acte: 28/04/2026

Date de reception de l'AR: 28/04/2026

025-212502561-DE_2026_046-DE

A G E D I

Conformément au Code Général des Collectivités territoriales, M. le Maire s'étant retiré, le Conseil municipal siège sous la présidence de M. Thomas Tournier 1er adjoint, qui soumet le Compte Financier Unique 2025 communal au vote du Conseil municipal.

Après avoir entendu Monsieur Thomas Tournier et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE le Compte Financier Unique du budget 18050 Spic commerce pour l'année 2025.
- MANDATE le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

Nombre de vote(s) pour : 12

Nombre de vote(s) contre : 0

Nombre d'abstention(s) : 0

Pour copie conforme
Ainsi délibéré les jours mois et an que dessus
Le Maire, Franck VILLEMMAIN

